



## Agenda

**Lundi 23 septembre**

-10h : CA de la Fondation CTHS (Salle Dupont-Sommer).

-15h : **Pauline SCHNAPPER**, professeur à l'université Sorbonne-Nouvelle (Paris III) : « *La politique européenne de la France vue de Londres* ».

-17h : comité secret (**quorum obligatoire**)

**Mardi 24 septembre**

-16h30 : CA de la Fondation Humanisme Numérique (Salle 8).

**Lundi 30 septembre**

-11h : Commission de jury du Prix Louis Cros.

-15h : **Catherine BRÉCHIGNAC**, secrétaire perpétuel honoraire de l'Académie des sciences : « *La science à l'international : le rôle de la France* ».

**Lundi 7 octobre**

-15h : **Serge SUR**, professeur émérite à l'université Panthéon-Assas : « L'influence française sur le droit international ».

-17h : comité secret (**quorum obligatoire**)

**Lundi 14 octobre**

-10h : Entretien académique : le rayonnement artistique de la France (GSS).

-15h : **Laurent PETITGIRARD**, secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts : « Les Arts français à l'étranger : rayonnement et disparités ».



Après approbation du procès-verbal de la séance du lundi 1<sup>er</sup> juillet, le président **Georges-Henri Soutou** lit la nécrologie du cardinal **Roger Etchegaray**, décédé le 4 septembre 2019 et fait observer une minute de silence. Il fait procéder aux dépôts d'ouvrages : **Jean-David Levitte** dépose sur le bureau de l'Académie l'ouvrage de Bertrand Le Gendre, *Bourguiba* (Fayard, 2019, 435 p.) et *La longue nuit syrienne* (l'Observatoire, 2019, 235 p.) de l'intervenant du jour, Michel Duclos. **Yves Gaudemet** dépose l'ouvrage de Louis Davout, *L'entreprise et les conflits internationaux de lois* (Brill-Nijhoff, 2019).

Le président introduit ensuite la communication de Michel Duclos intitulée : « La France face aux recompositions du Proche-Orient ». Celui-ci structure son propos autour des mêmes questions que **Jean-David Levitte** le 7 janvier dernier : d'où venons-nous ? Où allons-nous ? Que faire ? Il commence par déconstruire deux mythes qui encombrent le débat lorsque l'on parle de la politique arabe de la France : la nostalgie d'une influence sans pareille sous l'impulsion du Général de Gaulle puis une perte aussi rapide que forte de ces acquis. C'est en 1967 que se dessine ce qui deviendra le premier pilier de la politique proche-orientale française : une position d'équilibre dans le conflit israélo-palestinien qui se substitue à une ligne pro-israélienne classique. Cette inflexion capitale vaudra à la France une immense popularité dans l'opinion des pays arabes, même si elle dépasse rarement le stade des discours. Second pilier de cette politique : les solides relations entretenues par la France avec les dictateurs et autoritaires de la région. Enfin, troisième composante, sa détermination à élargir son « pré carré » initial pour exister dans cette région, y compris le Golfe, avec deux rendez-vous manqués : l'Iran et la Turquie. Or ces soubassements de notre politique ont été ruinés par les printemps arabes de 2011-12 qui ont révélé de nouveaux paramètres : des opinions connectées par les réseaux modernes, une mosaïque de courants politico-religieux qui ont favorisé presque partout la victoire de l'Islam autoritaire et de pouvoirs contre-révolutionnaires, ruinant l'idée que l'autoritarisme puisse être synonyme de progrès et de stabilité. Enfin, l'espace proche-oriental est éclaté et le rôle des puissances extérieures y reste majeur (Etats-Unis, Russie, Chine, Inde, l'Europe est portée disparue). Se pose dès lors la question de savoir où va le Proche-Orient. Depuis l'invasion de l'Irak, la montée en puissance de l'Iran s'est substituée au conflit israélo-palestinien comme ligne de partage. Un deuxième clivage se noue entre des régimes favorables aux Frères musulmans (Turquie, Qatar) ou hostiles (Arabie Saoudite, Emirats arabes unis, Egypte). De ce double clivage résulte l'émergence de deux coalitions : un axe Arabie Saoudite-Egypte-Israël soutenu par les Etats-Unis qui s'agrège autour de l'hostilité à l'Iran et à l'Islam politique et un axe Iran-Syrie soutenu par la Russie. Sur le plan sociétal, la population arabe devrait atteindre 500 millions d'habitants en 2030, avec une population extrêmement jeune et deux bombes démographiques (la vallée du Nil et Gaza). Un « nouveau monde arabe » émerge, qui risque de s'accompagner d'un double décalage : une accentuation de la sécularisation des sociétés en tension avec le fondamentalisme religieux, une intégration des Etats du Golfe à la zone Asie-Pacifique et du Maghreb à l'Europe alors que l'avenir du sillon Levant s'annonce difficile au sortir de cette longue nuit syrienne. La combinaison de ces facteurs peut conduire à trois scénarios : 1) la poursuite de la spirale des conflits et de la violence, 2) la stabilité par l'ordre autoritaire et milicien de l'Iran et de la Russie soutenus par les Américains et les Européens, 3) la montée des sociétés civiles l'emportant sur les pouvoirs autoritaires en Algérie, Iran, Egypte, Turquie. Dans ces trois scénarios, Israël reste un acteur majeur de la région. Pour conclure, deux pistes d'action se dessinent : soutenir par la voix de l'Europe les sociétés civiles afin de construire un modèle de gouvernance qui serait une alternative aux autoritarismes et, pour la France, conserver un rôle d'intermédiaire qui conforte sa vocation de puissance d'équilibre dans la région.

Michel Duclos a ensuite répondu aux questions et observations de **Jean-Claude Casanova**, **Bertrand Saint-Sernin**, **Michel Pébereau**, **Jean-Claude Trichet**, **Jean-David Levitte**, **Georges-Henri Soutou** et **Pierre Delvolvé**.

**Jean-Claude Trichet** a prononcé un discours, le 29 août, à l'Alpbach Financial Market Symposium en Autriche, sur « Liberty and Security in financial markets ». Interviewé le 30 août par le *Wiener Zeitung* et l'*Austrian Press Agency*, il a appelé les gouvernements, les parlements, le secteur privé, les partenaires sociaux, à prendre leur responsabilité et à ne pas laisser seules les banques centrales de tous les pays avancés.

Dans son allocution, le 4 septembre, lors du dîner de la réunion annuelle à Bruxelles du think tank Institut Bruegel dont il préside le Conseil d'administration, il a rappelé que celui-ci était classé 2<sup>e</sup> think tank non-américain et 4<sup>e</sup> think tank mondial par l'Université de Pennsylvanie. L'IFRI, présidé par **Thierry de Montbrial**, et Bruegel sont ainsi, respectivement, les 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> think tanks mondiaux non-américains. M. Trichet a également donné le 4 septembre une [interview télévisée Bloomberg Londres et New York](#) et, le 5 septembre, une interview dans [Raw Politics - Euronews flagship politics TV programme](#) (en anglais original, français, espagnol et italien).

*La Croix* du 2 août recense l'édition, par **Mireille Delmas-Marty** et André Vauchez, de *Quand les plus pauvres deviennent acteurs*, actes de la rencontre inter-académies « Ce que la misère donne à penser » organisée le 4 juin 2018 par l'Académie et l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres avec la Fondation Joseph Wresinski-Institut de France, à partir de la communication du Père Joseph Wresinski, fondateur du Mouvement ATD-Quart Monde, devant l'Académie le 13 juin 1983 : « La question de la connaissance de la pauvreté ne peut être indépendante de celle du savoir des pauvres, car le droit de connaître une condition est d'abord celui des hommes qui la vivent ».

« L'Euro est-il viable ? » se demande **Jacques de Larosière** dans *La Revue politique et parlementaire* (avril-juin 2019). Si l'Euro est devenu une monnaie stable reconnue sur les marchés internationaux, il n'a pas encore acquis les conditions de sa viabilité. Face aux déséquilibres qui se sont accusés entre les pays, il convient d'appliquer sérieusement les dispositifs de coopération existants afin de procéder aux ajustements économiques de façon plus symétrique et solidaire entre débiteurs et créditeurs. L'académicien a aussi livré ses « Réflexions sur l'Union des Marchés de Capitaux » le 27 juin au séminaire de Confrontations Europe et prononcé le discours d'ouverture de la Réunion à haut niveau du G7 à la Banque de France le 16 juillet : « *Bretton Woods : 75 years later and thinking about the next 75* ». Il publie « Sortir la politique monétaire de l'impasse » dans *Les Echos* le 12 septembre. L'ensemble de ces contributions sont consultables en ligne sur sa page d'académicien.

### *À savoir*

- **Mireille Delmas-Marty** a déposé son épée d'académicienne dans la bibliothèque de l'humanisme juridique qu'elle a installée au château de Goutelas, un centre culturel de rencontre dont son époux Paul Bouchet avait contribué à développer le projet autour de trois valeurs : l'humanisme, le droit et la création. La bibliothèque accueille l'œuvre de l'académicienne et des œuvres de référence de l'humanisme classique ; elle accueillera des publications traitant de l'homme, des animaux, de la place des femmes, de la constitution du droit, pour les mettre à la disposition des chercheurs mais aussi du plus grand nombre, dans l'esprit du partage des savoirs inscrit dans la mission historique de l'Académie.

- **Haïm Korsia** a été auditionné le 29 août, avec deux autres représentants des cultes, devant la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif à la bioéthique à l'Assemblée nationale. L'importance de l'altérité sexuelle, la question du désir d'enfant et de sa régulation ont été au cœur de leur réflexion et de leur réticence à l'extension de la PMA.

Le Grand Rabbin a été reçu à la préfecture du Puy-de-Dôme le 1<sup>er</sup> septembre avant de donner une conférence à Chamalières sur le lien entre « Transmettre et innover » pour le lancement de la vingtième édition des Journées européennes de la culture et du patrimoine juifs, organisées simultanément dans vingt-cinq pays européens. Le 11 septembre, il était présent à la soirée d'ouverture de la semaine de la fraternité à Toulouse au côté de Mathieu Ricard et de Mohamed Moussaoui, président d'honneur du conseil français du culte musulman. Ce 17 septembre, il participe à la Conférence internationale de Paris pour la paix et la solidarité organisée par la Fondation de l'Islam de France qui doit se conclure par la signature d'un Mémoire d'entente et d'amitié entre le Secrétaire général de la LIM, le Grand Rabbin de France et l'Archevêque de Marseille.

- A l'occasion des Journées du patrimoine, le Domaine national du Palais Royal et la Mission française du patrimoine et des Cultures Alimentaires proposent le 21 septembre, à 16h30, une conférence de **Jean-Robert Pitte** sur l'éclosion du restaurant au cœur de Paris ainsi qu'une lecture commentée du menu Véry datant de 1791 (Péristyle de Joinville – Domaine national du Palais Royal).

- Le 7 septembre, **Bernard Stirn** a accueilli au Conseil d'Etat le [Cercle Orion](#), club de réflexion sur l'administration de la Cité, qui regroupe des étudiants en fin de cycle et des jeunes en début de vie professionnelle. Les réflexions du Cercle portent en particulier sur la mondialisation et ses conséquences, l'impact du numérique et l'urgence écologique (cf [www.cercleorion.com](#)). Le 11 septembre, M. Stirn a prononcé le discours de rentrée du Master 2 de Droit public fondamental de Paris 1, sur le thème « Europe et liberté », reproduit sur le site de l'Académie.

### *En bref*

Un an après la disparition de **Prosper Weil**, le Centre de recherches de droit administratif et l'Institut des hautes études internationales de l'université Panthéon-Assas organisent une [journée d'étude](#) le 3 octobre consacrée à ses travaux dans ces deux branches du droit public, où le maître qu'il fut laisse une trace durable.